



DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT EDUC'ACTION DE L'ACADEMIE DE NICE

F3SCT

Rectorat de Nice, le 2 mai 2023

Tout d'abord, la CGT souhaite une nouvelle fois exprimer son opposition à la disparition des CHSCT et demande que les Formations Spécialisées qui les remplacent, puissent œuvrer de la même façon et dans les mêmes conditions à l'amélioration de la sécurité, de la santé et des conditions de travail des personnels de l'Education Nationale. En la matière la tâche est en effet colossale, tant l'accumulation des réformes ne cessent de dégrader ces différents domaines.

Ainsi après plus de deux mois de contestation et plus d'une dizaine de journées nationales de mobilisation, le gouvernement reste sourd et continue de porter seul une réforme des retraites rejetées par près de 90 % des actifs. Hier fut un 1^{er} mai historique avec 2,3 millions de manifestants. Ce fut le plus important du XXIème siècle et nous n'avons pas trouvé d'ancien camarade qui sache se souvenir d'une telle mobilisation.

Combien de TMS, d'usure et d'épuisement professionnel, d'arrêt maladie, de burn out etc... pourraient être évités par un simple abandon de ce projet de réforme. Et au contraire quels coûts supplémentaires cette dernière va-t-elle engendrer pour la sécurité sociale ? Le gouvernement, dont le seul argument pour justifier sa réforme, est désormais de combler un pseudo déficit des caisses de retraite, a-t-il seulement chiffré le coût humain et financier des conséquences de cette réforme.

Dans le même temps, le ministre de l'Education Nationale propose la mise en place du « pacte de revalorisation » basé sur le seul principe du « travailler plus pour gagner plus ». Ce « pacte » doit conduire les collègues à accentuer davantage leur charge de travail, pour obtenir une rémunération décente, avec quelles conséquences pour leurs conditions de travail, et pour leur santé ?

Plus généralement les injonctions contradictoires du ministère qui d'un côté supprime les postes et de l'autre demande à ce que tous les enseignants absents soient remplacés du jour au lendemain à la rentrée prochaine, créent un climat propice à l'accroissement des risques psycho-sociaux pour les personnels.

Concernant les chantiers que vous proposez d'ouvrir ou de poursuivre -RPS et VSS- la CGT approuve. Nous sommes en charge de l'éducation des enfants et des jeunes et nous travaillons avec eux sur ces sujets pour que la société progresse. Force est de constater que c'est plus long et difficile d'y éduquer les adultes.

A notre sens, il y a un oubli, c'est la question de l'inclusion des travailleur.es en situation de handicap et très précisément sur les questions d'accessibilité. Ce qui nous ramène une fois encore au rôle des collectivités territoriales dans nos conditions de travail et de rappeler une fois encore qu'elles sont souvent insuffisantes. La CGT a déjà souvent développé cette thématique dans les instances. Aujourd'hui, elle forme le vœu que la F3SCT que nous installons pour la première fois continuera à l'instar des CHSCT d'être exigeante sur ces sujets. Surtout, nous formons le vœu que ses avis soient réellement suivis de conséquences et avec davantage de coercition de la part de notre employeur. En d'autres termes, nous vous demandons de cesser avec la fausse diplomatie et de prendre fermement le parti de vos salariés lorsque les collectivités les abandonnent.

Olivier GERARD

Secrétaire Général Académique de la CGT Educ'Action